Juillet 2005

F

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

CONFERENCE

Trente-troisième session

Rome, 19 – 26 novembre 2005

COMPTES VÉRIFIÉS 2002-2003 (PROJET DE RÉSOLUTION)

(Extrait du Rapport de la cent vingt-septième session du Conseil)

(novembre 2004)

Comptes vérifiés de la FAO 2002-2003

79. Le Conseil a noté que le Commissaire aux comptes avait émis une opinion non assortie de réserves sur les comptes vérifiés de la FAO pour l'exercice 2002-2003 et que, pour la plupart des recommandations, l'Organisation avait soit pris les mesures qui s'imposaient, soit assuré le Commissaire aux comptes qu'elle allait le faire.

80. Le Conseil, prenant note des observations et des explications fournies par le Commissaire aux comptes et par le Secrétariat au Comité financier, a décidé de soumettre les comptes vérifiés pour l'exercice 2002-2003 à la Conférence pour adoption.

81. En conséquence, le Conseil a soumis le projet de résolution ci-après à la Conférence:

Projet de résolution de la Conférence

Comptes vérifiés de la FAO 2002-2003

LA CONFÉRENCE,

Ayant examiné le rapport de la cent vingt-septième session du Conseil, et

Ayant examiné les comptes vérifiés de la FAO pour 2002-2003 et le rapport du Commissaire aux comptes y afférent,

Invite le Secrétariat à poursuivre l'application des recommandations du Commissaire aux comptes.

Adopte les comptes vérifiés.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

W/J5784/f